

Avant d'entrer dans la phase no.1 de transition du déconfinement, est-il déjà venu le temps de parler du futur avec le Covid-19 ?... Peut-être un peu tôt et il est un peu difficile de se projeter à l'été 2020 surtout avec la gestion de toutes les incertitudes qui nous attendent. C'est une période truffée « d'inédits » qui nous attend. Le plus surprenant de cette catastrophe sanitaire, ce sont les conséquences d'un confinement strict qui a eu pour effet de stopper net notre économie... du jamais vu à ce jour. Comme le disent les grands pontifes de l'économie, notre espoir est d'être en présence d'une crise conjoncturelle qui augure la possibilité d'un retournement progressif (*même sur une certaine durée*) plutôt que d'être en présence d'une crise structurelle qui aurait alors, des conséquences beaucoup dramatiques.

En tous les cas, une chose vient déjà souvent sur le devant de la scène, ce sont les méfaits de la mondialisation et de la délocalisation à outrance. La Suisse, comme d'autres Pays voisins environnants, devra réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger, ne serait-ce que pour le matériel médical, l'énergie et certains secteurs industriels.

Je ne peux pas m'empêcher de revenir sur le « Trump's Circle » qui nous en fait voir de toutes les couleurs. Une phrase d'un de ses très anciens collègues, Abraham Lincoln, pourrait bien lui convenir : « On peut mentir tout le temps, à une partie du peuple ; on peut mentir à tout le peuple, une partie du temps, mais on ne peut pas mentir tout le temps à tout le peuple. Aucun homme n'a assez de mémoire pour réussir dans le mensonge !..»

#### **Aujourd'hui, je donne la parole à :**

**Laurent Bise, directeur d'André Rothen SA à Chailly-surMontreux :** Il dirige cette entreprise d'électricité (fondée par André Rothen en 1962) depuis 20 ans, il occupe 8 collaborateurs à plein temps. Il est également propriétaire de l'immeuble en nom propre, depuis 2008, (60% artisanal/40% logement).

Dès l'annonce des restrictions du CF, nous avons dû mettre au chômage 5 collaborateurs en RHT complet et garder une antenne de 3 collaborateurs pour le dépannage des installations et autres interventions. Ce service a été plus sollicité qu'à l'accoutumée car les normes de confinement ont débouché sur une plus grande consommation d'énergie et d'usure des appareils managers ; les interventions se sont ainsi développées à grande vitesse. Cette équipe de dépannage bénéficie partiellement du régime RHT car les normes sanitaires ont un impact sur la productivité. Il faut assumer les interventions en tenues de protection et même quasiment en habits d'astronautes pour des travaux dans le cadre d'un établissement médical (Home, Hôpital, etc.) avec gants, masques, protèges chaussures.

Dès le lundi 20.04 nous avons retrouvé un peu de sérénité et repris notre activité normale à 100% tout en gardant un standard d'une heure par jour RHT pour palier à la remise en activité de l'entreprise et la mise en route de chaque chantier après la tenue de protection qui nécessite passablement de temps avant d'être opérationnel.

Je pense que ces 5 semaines d'activité réduite auront un impact de l'ordre de 10 à 15 % sur notre CA annuel, par contre nous espérons pouvoir lisser notre rentabilité sur l'ensemble de l'année en cours, sans avoir recours aux mesures fédérales pour la mise en place d'un crédit relais avec le cautionnement de la Confédération.

**Jürg Zbinden, architecte à Vevey :** Alors que je voulais simplement prendre des nouvelles de notre ami vulnérable Jürg, je constate qu'il est encore en activité et qu'il a gardé, comme on dit le « pied dans la porte » Il collabore avec le bureau Jordan Architectes SA à la Rue Gutenberg 18 à Vevey et cela depuis 12 ans déjà. Il s'agit, en fait, d'un groupement d'architectes où chacun garde son indépendance tout en bénéficiant de la centralisation de certaines activités (administration/réception etc.). Ils sont 9 collaborateurs et ne semblent pas trop souffrir de la situation actuelle avec un portefeuille de dossiers en cours intéressant. Si un élément majeur devait ressortir de cette crise, c'est que le télétravail va prendre de plus en plus sa place dans leur activité future et que, d'une manière générale, les employeurs devront faire preuve, à l'avenir, de plus de flexibilité vis-à-vis de leur personnel.

Jürg est très heureux d'avoir trouvé ce mode de fonctionnement et pour lui, c'est une formule idéale qui lui permet de pouvoir continuer son activité à sa guise, après avoir connu son plus grand succès avec notamment le centre administratif et commercial des Deux-Gares à Vevey (AVS/Migros etc.).

**Robin Chappaz, avocat à Montreux :** Avec deux de ses collègues, ils ont créé en 2015 le bureau d'Avocats ETC qui offre à leur clientèle des services juridiques dans de nombreux domaines du droit, notamment dans la gestion des litiges judiciaires et dans le domaine du conseil aux entreprises. En fonction des connaissances

spécifiques des 3 associés dans leurs domaines de prédilection et un travail en équipe leur permettent de proposer une approche adaptée aux mandats qui leur sont confiés.

Robin s'est spécialisé dans le domaine du droit commercial et des contrats, du droit de la famille (séparation, divorce, filiation), droit de succession et surtout à la LCR → loi fédérale sur la circulation routière (accidents, infractions diverses, etc.).

Depuis l'arrivée de cette pandémie, le Conseil Fédéral a fait usage de sa compétence pour décider de suspendre toutes les activités judiciaires non-urgentes et d'instaurer les fêtes judiciaires en prolongeant les vacances des tribunaux jusqu'au 19 avril 2020, afin de permettre aux tribunaux de pouvoir s'adapter à cette période particulièrement difficile. Du jour au lendemain, j'ai eu plus de 30 audiences qui ont été reportées et seules les affaires urgentes ont pu être traitées moyennant des procédures particulières. Historiquement, cette période avant Pâques est toujours assez chargée, ce qui n'a pas arrangé les choses...

De plus, la fermeture des crèches et l'impossibilité de faire garder notre petit Stellan par les grands-parents, (mon épouse étant également avocate dans une étude à Lausanne), nous a posé quelques problèmes d'organisation. C'est une période un peu stressante et nous avons dû nous adapter au rythme de notre bébé. J'ai gardé contact avec ma clientèle par télétravail essentiellement (téléphone, vidéo conférences, en tenant compte des règles de confidentialité).

C'est évident que sur le plan commercial, cette crise aura un impact important sur nos revenus et sur le recouvrement de nos notes d'honoraires car les factures d'avocats ne sont pas toujours traitées en priorité... Comme je suis plutôt écureuil et fourmi que cigale, je vais pouvoir assumer mes charges fixes sans avoir accès au prêt cautionné. J'ai bon espoir que la reprise économique puisse se réaliser progressivement mais par contre, je suis plus inquiet pour la gestion sanitaire de cette crise qui sera bien plus difficile, il ne faut pas se leurrer, nous ne sommes pas encore au bout du tunnel...

Voilà pour cette 6<sup>ème</sup> édition hebdomadaire et je vais conclure aujourd'hui en laissant la parole à ce génie incomparable qu'était Raymond Devos. Il a eu cette phrase qui pourrait nous être d'une grande utilité durant ces semaines de confinement « **Je m'évade bien lorsque je suis enfermé !...** ».

J'ai retrouvé la photo officielle de la 35<sup>ème</sup> Convention Européenne organisée par notre Club du 31 mai au 2 juin 2002 et qui a réuni plus de 800 Kiwaniens à Montreux sous la Présidence de notre ami Denis Froidevaux. Je vous laisse un peu de temps pour retrouver tous les noms... et je vous remettrai le plan numéroté dans la prochaine édition. La seule réponse que je vous donne aujourd'hui c'est que notre amie Huguette Saugy (*qui vient de nous quitter le 15.04.*) est assise au 1<sup>er</sup> rang à gauche entre Jacques et Eric Schobinger.

